



IFSI - IFAS La Gaude
Établissements Sainte-Marie
ALPES-MARITIMES

**INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
ET AIDES-SOIGNANTS**
9337, route de St Laurent
Quartier Plan du Bois
06610 LA GAUDE
Tél : 04 93 13 70 80
ifsisaintemarie@ahsm.fr

2026/2027

**PARCOURS DE FORMATION ADAPTÉ POUR LES
CANDIDATS RELEVANT DE L'ARTICLE 22
DE L'ARRETE DU 20 FEVRIER 2026 RELATIF AU
DIPLOME D'ETAT INFIRMIER**
MEDECIN EXTRA COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'Art. 23 de l'Arrêté 20 février 2026 relatif du diplôme d'Etat infirmier

“Pour être présentés au jury du diplôme d'Etat d'infirmier, les candidats relevant de l'article 22 remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1° Valider le domaine A « Sciences infirmières et raisonnement clinique » dans les conditions prévues par le référentiel de formation figurant en annexe III ;

2° Maîtriser les 4 actes mentionnés dans l'évaluation de l'UE B.3 « Pratiques et interventions infirmières » en stage ou en pratique simulée ;

3° Réaliser deux stages à temps complet de soins infirmiers, validant l'acquisition des compétences des domaines 1 à 3 figurant en annexe II, d'une durée totale de :

a) 10 semaines à 33 semaines pour les candidats relevant des 1°, 3°, 4° et 5° du I de l'article 22 ;

b) 8 semaines pour les candidats relevant du 2° du I de l'article 22.

Les modalités et typologies des stages ainsi que la durée totale de stage sont fixées par le directeur de l'institut de formation sur proposition de l'instance compétente.

4° Réaliser une synthèse structurée écrite et orale d'une analyse critique de la littérature à partir d'une question clinique ou professionnelle ;

5° Etre titulaire d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité ».

**ACCES AUX COURS SUR LA PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT ET TEMPS DE
REGROUPEMENT EN PRESENTIEL A L'IFSI A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2026**

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement en présentiel : 175 heures dont 25 heures d'appropriation des connaissances en autonomie (5 semaines de 35 heures)

STAGE : 560 heures dont 80 heures d'appropriation des connaissances en autonomie (16 semaines de 35 heures)

Soit 885 heures détaillées comme suit :

- Rentrée administrative une journée le 19 octobre 2026
- Domaine A « Sciences infirmières et raisonnement clinique » dans les conditions prévues par le référentiel de formation figurant en annexe III de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat
- Domaine B, en particulier l'UE B.3 « Pratiques et interventions infirmières » (consultation, DVI, Transfusion, Calcul de doses, raisonnement clinique, projet de soins...)
- Suivi et validation de l'AFGSU 2
- Enseignements « Démarche scientifique, initiation à la Recherche »
- **Stages** de 16 semaines au total (2 fois 8 semaines à temps plein) – recherche et mise en stage effectuées par l'IFSI
- **Préparation et exploitation de stage** : 4h par stage soit 8h
- **Accompagnement individualisé** comprenant :
 - 3 séances de suivi pédagogique individuel dont un avant la fin de l'année civile et un après les résultats du 1er semestre. (1 heure par suivi pédagogique)
- **Analyse critique de la littérature** :
 - Le document écrit devra être rendu à l'IFSI à la date indiquée sur le programme qui vous sera remis le jour de la rentrée administrative.

Fin de formation le 15 juin 2027 (selon planning - sous réserve de modification)

ORGANISATION :

- Coordinatrice : Mme BARRAYA Denise
- En relation avec le Directeur et les autres cadres de l'équipe, elle assure le suivi des enseignements, de leur planification, de leur validation, et le suivi pédagogique de chaque étudiant
- En relation avec le secrétariat, elle assure le suivi administratif : vaccination, absences, interruption de formation, gestion des documents stages
- Des responsables des stages recherchent les stages afin que le coordinateur les planifie
- Des cadres responsables d'UE assurent le projet et la répartition des enseignements, les évaluations des enseignements
- Des référents de stage font le lien avec les équipes de terrain, assurent les rencontres d'APPS en stage, et les évaluations théoriques en stage

VALIDATION :

- Domaine A - Sciences infirmières et raisonnement clinique
- UE B3 « Pratiques et interventions infirmières »
- AFGSU 2
- **Analyse critique de la littérature**: rendu fin Mai date à préciser ultérieurement
- **Stage : compétences des domaines 1 à 3 à valider** (figurant en annexe II, *du programme annexe II de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier*)
 - ✓ Domaine 1: Analyser la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
 - ✓ Domaine 2: Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative, avec la participation active d'une personne ou d'un groupe de personnes, à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes, afin de garantir leur qualité et leur sécurité
 - ✓ Domaine 3: Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, notamment dans le cadre d'action de santé publique, au sein d'un milieu spécifique

PUBLIC	Titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la profession de médecin en France ou à l'étranger	
EFFECTIF	De 6 stagiaires minimum à 25 stagiaires maximum. Si l'effectif minimum requis n'est pas atteint l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session de formation .	
OBJECTIF	Présentation au jury du Diplôme d'Etat d'Infirmier	
DUREE	Totale : 885 heures réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none">▪ 175 heures de cours en présentiel à l'IFSI à partir du 16 novembre 2026▪ 2 stages d'une durée totale de 16 semaines (560 heures)	
HORAIRES	Selon planning remis le jour de la rentrée	
FORMATEURS	Cadres formateurs	
COUT	5000 euros par candidat (payables en plusieurs mensualités – CPF possible) hors inscription universitaire	
CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none">▪ Lettre d'inscription manuscrite▪ Curriculum Vitae▪ Copie du diplôme permettant l'inscription (avec traduction assermentée si besoin) et autorisation(s) d'exercice concernée(s)▪ Frais de dossier 140 € (chèque établi à l'ordre de l'IFSI Sainte Marie) non remboursables▪ Copie d'une pièce d'identité, passeport ou titre de séjour (**)▪ Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers.	
SELECTION Sur l'IFSI	15 – 16 – 17 – 19 <ul style="list-style-type: none">▪ Epreuve écrite▪ Entretien	JUIN 2026 (<i>sous réserve de modification</i>) [Sur leurs connaissances générales en médecine et évaluation du projet de formation]
SELECTION en présentiel sur l'IFSI date et heure fixées par l'IFSI		

**** Un titre de séjour français en cours de validité ou un visa long séjour ou étudiant couvrant la période de formation sera indispensable à l'entrée en formation sous peine d'invalider l'admission**